

au titre de la sécurité de la vieillesse) s'élevant à 46.9 millions, dont environ 43.8 millions en impôt sur le revenu.

LE COLUMBIA—COÛT DES ENTREPRISES  
D'EMMAGASINAGE

Question n° 875—M. Davis:

1. A-t-on apporté des changements dans le coût estimatif d'aménagement des trois entreprises d'emmagasinement de l'eau de Mica Creek, Duncan Lake et High Arrow?

2. Dans quelle mesure a-t-on apporté de tels changements à l'égard des trois entreprises visées par un traité, prises séparément ou dans leur ensemble?

3. Pour quelle raison a-t-il fallu apporter ces changements?

L'hon. M. Dinsdale: 1 et 2. Oui, voir le tableau ci-dessous. 3. Par suite de l'augmentation du coût de la construction de 1956 à 1961, et aussi à la suite de modifications peu importantes des plans et de l'augmentation des sommes réservées pour les frais accessoires.

Il est entendu que des organismes du gouvernement de la Colombie-Britannique ont fait d'autres études et enquêtes, mais les modifications des coûts estimatifs énumérés dans le tableau ci-dessous, résultant de ces nouvelles études, n'ont pas encore été communiquées.

Comparaison du coût estimatif des travaux visés par le traité du fleuve Columbia  
Intérêt présupposé de 5½ p. 100 sur toutes les évaluations

Évaluation préparée pour:	Commission conjointe internationale	Négociateurs canadiens	Nord canadien et ressources nationales
Évaluation préparée par:	B.T.I.C.	Équipe des techniciens des négociateurs	Montreal Engineering Co.
Date:	1956-1958	1960 <sup>(1)</sup>	1961 <sup>(1)</sup>
	(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)
Lacs High Arrow	68,016,000	71,790,000	81,200,000
Lac Duncan	25,616,000	25,616,000	28,700,000
Réservoir Mica	— (2)	247,193,000	288,100,000 <sup>(3)</sup>
Total	—	344,599,000	398,000,000

(1) Ces évaluations se fondaient sur les coûts de base du déplacement et de l'aménagement d'un autre réservoir établis par le Bureau technique international du Columbia à l'intention de la Commission conjointe internationale.

(2) Le Bureau technique international du Columbia n'a pas préparé d'évaluation du coût d'aménagement à Mica avant l'installation des génératrices.

(3) Cette évaluation pourrait être réduite à \$253,600,000 si l'on remettait à plus tard la production d'énergie à cet endroit.

\*CONCOURS N° 2650-1961 DU SERVICE CIVIL

Question n° 902—M. Rinfret:

1. La Commission du service civil a-t-elle annoncé un concours intitulé «Carrières pour diplômés universitaires», portant le n° 2650-1961? Dans le cas de l'affirmative, a) combien de candidats provenaient de l'Université Laval et des universités de Montréal ou de Sherbrooke, b) combien ont réussi tous les examens, c) combien ont été engagés par la Commission du service civil?

2. Les diplômés possédant un baccalauréat ès-arts de ces universités ont-ils été admis à concourir? Dans le cas de l'affirmative, a) combien de candidats provenaient directement des collèges classiques,

b) combien ont été engagés par la Commission du service civil?

L'hon. M. Halpenny: 1. La Commission du service civil a en effet ouvert le concours n° 61-2650 intitulé «Carrières pour diplômés universitaires».

a) 143 candidats, b) 18 candidats ont passé toutes les épreuves avec succès et ont reçu des offres d'emploi, c) 6 ont accepté l'offre et ont été employés.

2. Oui. a) et b). On n'a tenu aucun registre pour les employés venus directement des collèges classiques.